



MAIRIE DE GRANDPUITS BAILLY-CARROIS

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 077-217702117-20210412-2021\_30\_07-DE

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 13  
VOTES : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 13  
Date de convocation : 06 avril 2021

### EXTRAIT DES REGISTRES DE DELIBERATIONS DU 12 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BRICHET Jean-Jacques, Maire,

**PRESENTS :** Monsieur BRICHET Jean-Jacques, Madame BRICHET Sylvie, Monsieur GAUMÉ Didier, Madame FOURREY Marie-Françoise, Madame SATABIN Jacqueline, Monsieur SAINT Alain, Madame GORSE Brigitte, Monsieur DURAND Patrick, Monsieur PÉROCHON Sylvain, Monsieur ZEITOUN Nicolas, Madame MEURANT Myriam, Monsieur NERENHAUSEN Jean-Philippe, Madame MARIE Valérie

**ABSENTS EXCUSES :** Monsieur TOURNAY Patrick, Madame GAZANGELLE Martine

**N° 2021/30-07**

Monsieur PÉROCHON est désigné secrétaire de séance

#### **MOTION SUR LES PROJETS DE RECONVERSION DU SITE DE LA RAFFINERIE TOTAL**

VU l'annonce faite en septembre 2020 d'un projet d'arrêt de l'activité de raffinage sur le site de la raffinerie TOTAL de Grandpuits effective au printemps 2021 et de la reconversion du site à travers le lancement de nouvelles activités

VU les trois nouvelles activités envisagées sur le site, toutes tournées autour du zéro pétrole et des produits dits « bas carbone »

VU le lancement par TOTAL, à partir du 5 avril et jusqu'au 30 avril, d'une concertation préalable, sur le projet PYROLYSE ; projet qui serait le premier à voir le jour à l'horizon mi-2023

CONSIDERANT qu'il est dans l'intérêt de la commune de porter sa voix dans cette concertation et au-delà sur l'ensemble du projet de reconversion du site

AU VU de la présentation de l'ensemble du projet de reconversion par les responsables du site

Monsieur le Maire informe le conseil du contexte de ce dossier.

A la suite de plusieurs incidents successifs survenus sur le principal pipeline (PLIF) desservant la raffinerie en pétrole brut à partir du port du Havre, un audit général de ce dernier a été réalisé.

Les résultats de cet audit ont montré que le montant des travaux nécessaires au rétablissement dans des conditions optimum de ce pipeline serait très important et incompatible avec une pérennité économique viable du site.

A la suite de ce constat, la direction du groupe TOTAL a annoncé en septembre 2020 un projet d'arrêt de l'activité de raffinage du site de Grandpuits au printemps 2021 et le lancement de nouvelles activités toutes tournées autour de la notion de site zéro pétrole et d'activités dite à « bas carbone ».

Concrètement l'activité de raffinage s'est d'ores et déjà arrêtée et il est prévu de commencer le démantèlement d'une partie des stockages pour fin 2021, début 2022.

Parallèlement, TOTAL a développé 3 nouveaux projets d'activités dont la concrétisation est prévue entre mi 2023 et la fin 2024.

2 de ces 3 projets sont prévus en partenariat avec d'autres sociétés mais sous l'égide et la gestion du groupe TOTAL qui continuera à gérer le site de Grandpuits.

Un projet de recyclage du plastique par pyrolyse en partenariat avec la société Plastic Energy ;

Un projet de production de biocarburants pour le transport aérien ;

Un projet de réalisation de « bio plastiques » en partenariat avec la société Corbion ;

Sur ces trois projets, le plus avancé est le projet dit « pyrolyse » dont le démarrage est envisagé pour mi 2023.

Dans ce contexte, le groupe TOTAL a souhaité que la reconversion du site s'inscrive dans une démarche de concertation dite préalable permettant à tout à chacun, particulier comme associations et institutionnels de faire entendre son opinion.

Le projet « pyrolyse » est donc soumis à cette phase de concertation lancé à compter du 5 avril et jusqu'à la fin du mois d'avril ; concertation qui s'appuie sur différents vecteurs de communication :

L'organisation de réunions publiques (en visioconférence au vu du contexte sanitaire)

L'ouverture de permanences téléphoniques et d'un site internet dédié

L'organisation de permanences hebdomadaires sur le site au sein de la « maison du projet »

L'ouverture de registres papiers permettant de recueillir les commentaires et questionnement déposés auprès de 4 mairies des environs (Grandpuits-Bailly-Carrois, Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Mormant et Nangis).

Un bilan global de cette concertation sera établi par les garants désignés pour le suivi de cette concertation ; garants choisis par un organisme public indépendant : La Commission Nationale du Débat Public.

Enfin, un document public tirera les enseignements de cette concertation et les propositions apportées par TOTAL pour la prise en considération de cette concertation dans la mise en œuvre de son projet.

Bien évidemment notre commune se trouve en toute première ligne et particulièrement concernée par l'ensemble des projets de reconversion du site et se doit de faire entendre son avis sur la question.

Il est donc proposé aujourd'hui au conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des projets envisagés que des responsables du site sont venus présentés, d'adopter une motion sur la globalité du projet de reconversion.

Après cet exposé et avoir pris connaissance du texte de la motion le conseil municipal

Par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE

- D'adopter la motion suivante relative aux projets de reconversion du site TOTAL de Grandpuits-Bailly-Carrois :

« La commune de Grandpuits-Bailly-Carrois, en tout premier lieu, tient à rappeler qu'au-delà de l'enjeu strictement financier que représente le site du groupe TOTAL sur les ressources fiscales de la collectivité ainsi que de l'intercommunalité, le site de la raffinerie constitue de manière intime un marqueur très fort de l'identité même de la commune.

Le développement même du village de Grandpuits trouve son origine dans l'installation de la raffinerie en 1966 et l'incidence sur son essor est patent à travers la réalisation de l'ensemble des lotissements entre la fin des années 60 et la moitié des années 1980.

Une proportion non négligeable du personnel employé originellement à la raffinerie a ainsi emménagé sur notre village et ont fait leur vie sur notre territoire.

L'installation du site a également contribué à la réalisation, grâce aux ressources fiscales de la taxe professionnelle, de la première grande infrastructure communale : la piscine intercommunale.

Même si depuis lors l'impact direct du site sur notre village s'est amoindri, la contribution de l'implantation de la raffinerie sur la commune reste déterminante dans ce qu'elle est aujourd'hui

La présentation des trois projets de reconversion du site démontre la volonté manifeste du groupe TOTAL de réorienter ce dernier vers des activités intégrant la

problématique du développement durable et de la décarbonisation de l'économie puisqu'ils sont tous liés à ces thématiques :

- Création d'une filière de recyclage d'une gamme de plastiques actuellement insuffisamment voire non recyclée par l'utilisation du procédé de pyrolyse

- Installation d'une unité de production de biocarburants pour le transport aérien en lien avec les obligations faites en ce domaine par la législation européenne pour ce secteur

- Installation d'une unité de production de bioplastiques

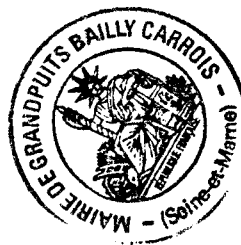
La commune ne peut bien évidemment que soutenir l'ensemble de ces projets qui feront à terme de ce site une vitrine de la conversion « écologique » du groupe TOTAL.

L'engagement du groupe TOTAL dans le Plan Social pour l'Emploi adopté par la majeure partie des syndicats courant février et les mesures d'accompagnement social annoncées dans ce contexte garantit une solution pour la totalité du personnel du groupe TOTAL avec l'annonce d'aucun licenciement ni d'aucune mesure contrainte de reclassement géographique.

Enfin, les responsables du site ont annoncé l'engagement du groupe TOTAL dans la recherche et le soutien, y compris financier lorsqu'ils seraient nécessaires, de partenaires industriels pour la réutilisation du foncier industriel qui sera libéré à terme lors de la totale réalisation de ces projets (environ la moitié du foncier actuel soit 80 hectares).

La commune de Grandpuits-Bailly-Carrois apporte donc son plein et total soutien à l'ensemble des projets de reconversion du site compte tenu de la nature de ces derniers et des garanties annoncées par le groupe.

FAIT A GRANDPUITS- BAILLY-CARROIS, le 12 avril 2021



Le MAIRE

BRICHET Jean-Jacques